Schweizerisches Gesundheitsobservatorium
Observatoire suisse de la santé
Osservatorio svizzero della salute
Swiss Health Observatory

Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
www.obsan.ch

Communiqué de presse

Embargo : 10.07.2012, 9:15

Nr. 0351-1207-60

Evolution des dépenses de l'assurance obligatoire des soins de 1998 à 2010

Médicaments et traitements ambulatoires principaux facteurs de la hausse des coûts

Neuchâtel, 10.07.2012 (Obsan) – **Les dépenses de l'assurance obligatoire des soins (corrigées de l'inflation) ont augmenté de 6,9 milliards de francs de 1998 à 2010. Cette progression n'est imputable que dans une faible mesure à l'augmentation et au vieillissement de la population. Sa principale cause réside dans la hausse des coûts des traitements ambulatoires et des médicaments. Voilà ce que montre une étude de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan).**

En 2010, les dépenses de santé ont totalisé 62,5 milliards de francs en Suisse. Près d'un tiers de cette somme, soit 22 milliards, a été couverte par l'assurance obligatoire des soins (AOS). De 1998 à 2010, les dépenses totales ont progressé moins vite que les dépenses de l'AOS (+3,8% contre +4,6% en rythme annuel). Une comparaison entre les coûts par habitant fait clairement ressortir l'évolution des coûts de l'AOS : ceux-ci sont passés de 1640 fr. par assuré en 1998 à quelque 2680 fr. en 2010. Corrigée de l'inflation, la progression moyenne est de 3,2% par an.

Hausse modérée du coût des soins intra-muros
Dans le domaine de l'assurance-maladie, trois domaines engendrent 92% des coûts totaux : les soins ambulatoires, les soins intra-muros et les médicaments/matériel. C'est dans ce dernier domaine que les coûts ont le plus augmenté au cours des 12 années considérées (+4,9% par an). La hausse est également très nette dans les soins ambulatoires (+4,2% par an).

L'augmentation du coût des traitements hospitaliers est relativement modérée (+3,3% par an). Le recours à de nouvelles méthodes thérapeutiques a permis de réduire la durée d'hospitalisation et de traiter davantage de patients en ambulatoire. Le coût des séjours hospitaliers n'en a pas moins augmenté, chaque patient ayant bénéficié en moyenne de prestations plus nombreuses ou plus coûteuses.

Le vieillissement de la population n'est pas la première cause de la hausse des coûts

Les coûts de l'AOS varient selon les cantons. Comme le montre l'analyse de l'Obsan, presque tous les cantons qui affichaient des coûts par habitant supérieurs à la moyenne en 1998 occupaient toujours le haut du classement en 2010. Des facteurs structurels expliquent cette situation, comme l'indique le fait que, tout au long de la période considérée, les coûts par habitant ont été les plus élevés dans les cantons de Genève et de Bâle-Ville et les plus bas dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Nidwald. Dans les cantons de Genève et de Vaud, les coûts particulièrement faibles des soins intra-muros sont compensés par des dépenses supérieures à la moyenne dans les soins ambulatoires.

L'augmentation et le vieillissement de la population n'expliquent qu'un cinquième de la hausse des coûts pendant la période 1998-2010. En ce qui concerne les prestations de l'ambulatoire hospitalier, l'augmentation des coûts est principalement due à la hausse du nombre de consultations. Pour les spécialistes en cabinet, elle est due à une hausse des consultations par les personnes âgées et à un volume accru de prestations fournies à ces dernières. Par ailleurs, l'utilisation de médicaments plus récents et plus chers vient encore alourdir la facture, ainsi que, dans une moindre mesure, l'augmentation de la consommation par habitant.

L'Obsan prévoit que les coûts de l'AOS continueront d'augmenter ces prochaines années, en raison de deux facteurs principaux : d'une part, le vieillissement de la population entraînera une progression du nombre de maladies chroniques, qui nécessitent des soins plus coûteux; d'autre part, de nouveaux progrès techniques sont encore attendus dans les prochaines années, qui viendront certes améliorer la qualité des traitements, mais qui conduiront à une hausse des coûts.

Evolution des dépenses de l'assurance obligatoire des soins

L'étude menée par l'Obsan a pour but de montrer l'évolution des dépenses de l'assurance obligatoire des soins (AOS) en Suisse. Le rapport publié couvre la période 1998-2010. L'évolution des coûts est analysée sous différents angles, selon les domaines de prestations, selon les cantons et selon différents facteurs démographiques. Les données proviennent pour l'essentiel du pool de données santésuisse, une banque de données gérée par SASIS AG, filiale de santésuisse. Cette banque de données contient des données agrégées couvrant 98% des assurés en Suisse (état en 2010).

Renseignements :
Maik Roth, Observatoire suisse de la santé, Neuchâtel, tél. : +41 32 713 68 24,
e-mail : maik.roth@bfs.admin.ch

Nouvelle parution:
Maik Roth, Sacha Roth : *Evolution des dépenses de l'assurance obligatoire des soins de 1998 à 2010.* (Obsan Rapport 53). Neuchâtel : Observatoire suisse de la santé.
numéro de commande : 874-1202, prix : CHF 10.–

Téléchargement : www.obsan.ch -> Publications

Observatoire suisse de la santé (Obsan), tél. : +41 32 713 60 45 ; fax : +41 32 713 66 54,
e-mail : obsan@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 713 60 60, fax : +41 32 713 60 61,
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'Obsan à l'adresse www.obsan.ch

Les informations sous forme électronique concernant l'Observatoire suisse de la santé peuvent être abonnées à l'adresse : www.obsan.ch -> Actualités -> Newsmail

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Observatoire suisse de la santé analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktorer
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità